



SECTION



DES
Hautes-Alpes

Site internet de la secon : [hps://www.fo-dgfip-sd.fr/005/](https://www.fo-dgfip-sd.fr/005/)



COMPTE RENDU CHS CT du 10 octobre 2022

Le 10 octobre s'est tenu le dernier CHS CT de l'année mais aussi de la DDFIP 05.

A partir de 2023, il n'y aura plus ni CTL (comité Technique Local) ni CHS CT (Comité Hygiène Santé Condition de Travail). Les élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 éliront les représentants des futurs CSA (Comité Sociaux d'Administration) et les risques psycho-sociaux seront « traités » au sein d'une **Formation Spécialisée** à l'intérieur des CSA.

C'était également le dernier CHS CT pour le docteur Laporte et de l'inspecteur santé et sécurité Guillaume Laffont, dont le secteur géographique couvrait les Hautes Alpes.

Les représentants **FO DGFIP05** ont souhaité une très bonne continuation à tous les deux et les ont remerciés sincèrement pour leur travail et implication.

- emploi du budget – récapitulatif :

| | |
|--|---------|
| Formations et Stages sur le budget 2022 | 14 846€ |
| Matériel ergonomique suite à prescription médicale / Covid | 16 929€ |
| TOTAL 2022 | 31 775€ |

Reliquat années antérieures dépensés en 2022

| | |
|------------|---------|
| Formations | 11 529€ |
| Matériel | 1 057€ |
| TOTAL | 12 586€ |

- présentation du DUERP et vote du PAP

Le Plan Annuel de Prévention de la DDFIP05 présentent les actions menées par la direction pour répondre aux risques exposés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Devant le travail sincère des réponses apportées aux risques recensés, les membres du CHS ont voté POUR ce plan, à l'instar de l'année dernière.

- Présentation de la mise en place du Comité Social d'Administration Local (CSAL)

Cette présentation juridique est faite par notre ISST, Guillaume Laffont. Beaucoup de flou subsiste. Nous attendons la note de la DGAFP, début 2023, pour connaître les modalités de déclinaison par ministères.

5 jours de formation seront organisés pour tous les membres de la **Formation Spécialisée** (qui remplacera le CHS-CT) : 3 jours sur le CSA et 2 jours purement sur la FS.

